



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E111941

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1997

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 414 653 972 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4303990-001

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 72791234Z0011

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 72791234Z0011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : EME ALAIN

2, RUE GRAVELLE  
25660 MORRE

Téléphone : 03 81 83 21 45

Portable : 06 31 84 28 58

Site Internet : <https://alaineme-menuiserie.fr>

E-mail : [eme.alain25@gmail.com](mailto:eme.alain25@gmail.com)

Responsabilité légale :

EME ALAIN ARTISAN

Fax : 03 81 61 98 48

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/06/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	09/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.